

## Barème des honoraires En vigueur depuis le 1er décembre 2020

## **Honoraires de transaction**

Principe tranche cumulative

jusqu'à 41000 € forfait de 4000 € TTC

- + 2000 € pour la mise en place des prestations Excel'ADRESSE.
- + de 41001 à 200000 €, 5 % sur cette tranche
- + à partir de 200001 €, 4 % sur cette tranche

Les honoraires sont calculés sur le prix de mise en vente et sont à la charge du vendeur\*

Exemple : 230 000 € prix de vente au mandat de 0 à 41 000 € = 4000 € de 41 001 à 200 000 € soit 158 999 € x 5% = 7950 € au delà de 200 000 € soit 30000 x 4% = 1200 €

Soit des frais d'agence de 4000+7950+1200 = 13150 € si mandat simple ou 4000 + 2000 + 7950 + 1200 = 15150 € si mandat exclusif

Nous tenons à votre disposition la grille détaillée du barème de nos honoraires afin de vous éviter de calculer.

Pour les mandats de recherche les honoraires se calculent de la même façon et sont à la charge de l'acquéreur.

<sup>\*</sup>Si offre inférieure au prix du mandat, les honoraires ne changent pas.